



informer

C'EST DANS NOTRE NATURE



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs
Représenter | Éduquer | Promouvoir

Le cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte à nouveau donné par Sécurité nature

À la suite d'une entente conclue avec le Contrôleur des armes à feu et le ministère de la Sécurité publique, Sécurité nature a recommencé à offrir, depuis le 1^{er} janvier 2022, le cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte (CCSMAFAR). Implantée en 1999, cette formation a été donnée par Sécurité nature jusqu'en 2010.

Cette formation est axée sur l'utilisation sécuritaire d'armes à autorisation restreinte à des fins professionnelles et récréatives (tir sportif, à la cible, etc.). Elle s'ajoute aux autres formations offertes par Sécurité nature, dont le cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF) pour l'utilisation d'armes d'épaule sans restriction, diffusé depuis 1994.

Avec un réseau de bénévoles bien établi et une expertise solide dans ce genre de formation, il a été possible de commencer à offrir des cours dès janvier. Les participants qui souhaitent s'inscrire peuvent le faire dès maintenant au www.fedecp.com/trouveruneformation.

En ajoutant ce cours à son offre, Sécurité nature poursuit sa mission d'éducation et de promotion des pratiques éthiques et sécuritaires dans les activités avec les armes à feu.

Nous remercions tous les bénévoles impliqués dans la reprise de ce cours.





Faire du tir sportif avec des armes à autorisation restreinte (armes de poing)

Voici les cinq étapes à accomplir pour être en mesure de pratiquer le tir sportif avec des armes de poing.

1 Suivre le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF)

Ce cours est offert en classe exclusivement. Il dure de 8 à 10 heures et coûte 97,50 \$ (taxes incluses). Ces frais couvrent le cours, l'accès au manuel électronique, le test pratique et l'examen théorique.

Vous devez avoir au moins 12 ans le jour du cours (une carte d'identité avec photo sera demandée lors du cours). Le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal est nécessaire pour les personnes mineures.

2 Suivre le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte (CCSMAFAR)

Ce cours est offert en classe exclusivement. Il dure de 8 à 10 heures et coûte 120 \$ (taxes incluses). Ces frais couvrent le cours, l'accès au manuel électronique, le test pratique et l'examen théorique.

Préalable : Avoir complété et réussi le cours CCSMAF (étape 1)

Vous devez avoir au moins 18 ans le jour du cours (une carte d'identité avec photo sera demandée lors du cours).

3 Faire la demande du permis de possession et d'acquisition d'arme à feu (PPA) à autorisation restreinte

Le PPA est un document émis par le Contrôleur des armes à feu de la province de Québec. On l'obtient après avoir complété une demande auprès de la Gendarmerie royale du Canada.

La réussite des cours CCSMAF ET CCSMAFAR est obligatoire afin de faire une demande de PPA d'arme à feu à autorisation restreinte. De plus, s'il s'agit d'une première demande, il est obligatoire de remplir, en personne, au poste de police qui dessert son territoire de résidence, le Formulaire devant accompagner une nouvelle demande de permis de possession et d'acquisition d'armes à feu à autorisation restreinte ou prohibées.

4 Passer le test d'aptitudes de la Loi 9

Il s'agit d'un test provincial permettant de rejoindre un club de tir au Québec. Ce test est offert par la Fédération québécoise de tir.

Vous devez avoir 18 ans et plus pour faire cette formation et avoir réussi le cours CCSMAFAR.

5 Devenir membre d'un club de tir

Inscrivez-vous dans un club de tir de votre région.



Tireurs sportifs : deux classes d'armes à feu

Le processus décrit précédemment ne s'applique qu'aux tireurs sportifs, aux collectionneurs ou aux professionnels du domaine de la sécurité qui utilisent les armes à autorisation restreinte (armes de poing).

Sont incluses dans la classe d'armes à autorisation restreinte :

- Toute arme de poing qui n'est pas une arme à feu prohibée ;
- Toute arme à feu – qui n'est pas une arme à feu prohibée – pourvue d'un canon de moins de 470 mm de longueur qui peut tirer des munitions à percussion centrale d'une manière semi-automatique ;
- Toute arme à feu conçue ou adaptée pour tirer lorsqu'elle est réduite à une longueur de moins de 660 mm par repliement, emboîtement ou autrement ;
- Toute arme à feu désignée comme telle par règlement.

Si vous souhaitez faire du tir sportif avec des armes sans restriction, comme c'est le cas pour le tir au pigeon d'argile, vous avez alors deux étapes à accomplir. Vous devrez suivre le cours de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF), puis faire votre demande de permis de possession et acquisition.

Sont inclus dans la classe d'armes sans restriction :

Les fusils et carabines qui ne sont ni à autorisation restreinte ni prohibés. La plupart des armes d'épaule sont sans restrictions, à quelques exceptions près.

Pour avoir accès au calendrier des cours et pour vous inscrire aux cours offerts par la FédécP, rendez-vous au fedecp.com/trouveruneformation et cliquez sur la section Tir sportif.



Trucs et astuces – Novice

La prospection pour le dindon sauvage

La prospection, c'est-à-dire la recherche de signes de présence du gibier, joue un grand rôle dans votre succès de chasse au dindon sauvage. Mais à moins d'avoir vu un groupe de dindons, vous devez d'abord connaître le type d'habitat dans lequel chercher cet oiseau.

L'habitat du dindon

Le dindon accomplit deux actions principales dans sa journée : manger au sol pendant le jour et se jucher dans un arbre pour la nuit. Il mange ce qu'il trouve dans les champs ainsi que les fruits de plusieurs arbres et arbustes comme les chênes, tilleuls, cerisiers et pommetiers. Son habitat idéal est donc une forêt mature entrecoupée de clairières ou de champs.

La prospection

Il y a donc deux endroits où vous pouvez concentrer vos efforts : dans les champs ou en forêt.

L'avantage de faire la prospection dans les champs est que vous serez assuré de la présence du gibier dans le secteur puisque vous cherchez un groupe d'oiseaux. Cependant, comme les dindons se promènent au sol toute la journée à la recherche de nourriture, vous ne saurez peut-être pas exactement où ils vont terminer leur journée et aller se percher.

La prospection en forêt demande une attention particulière aux détails, mais vous donne des indices plus précis quant à la localisation du dindon à la première heure du jour. Vous chercherez d'abord des traces et des plumes, mais plus précisément des excréments au pied des arbres, un signe que le dindon s'est perché pour la nuit à cet endroit. L'analyse des photos de vos caméras de chasse pourra vous aider à déterminer où chercher si vous vous concentrez sur les premières et les dernières photos prises dans le jour, soit les moments où le dindon est à proximité de son perchoir.

Pour orienter vos recherches, un autre bon indice est la présence d'un dénivelé important sur le terrain. Le dindon, en partant du haut du dénivelé, pourra simplement se laisser planer pour atterrir au sommet d'un arbre. Notez que le pin, bien qu'apprécié du dindon, n'est pas l'unique espèce où vous trouverez l'oiseau perché. Malgré sa grosseur et son apparent manque d'habileté à voler, il est pourtant plutôt agile et s'accommode de tout arbre suffisamment solide pour lui permettre de passer la nuit en hauteur.



Pour en apprendre plus sur la chasse au dindon sauvage, rendez-vous au fedecp.com/blogue et consultez les vidéos Trucs et astuces où Nicolas Baillargeon, guide de chasse chez Shoot.ca, vous offre ses conseils.



formation en ligne de chasse
au dindon sauvage

Soyez prêt pour l'ouverture :
inscrivez-vous maintenant au

DINDONSAUVAGE.COM





Dans ta **maison**
Dans ton **chalet**

VERROUILLE TON ARME

Pour **toi** Pour ta **famille**
Pour tes **proches**



AQPS Association québécoise
de prévention du suicide



SÉCURITÉ NATURE
L'action éducative de la Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

securitearmeafeu.info